

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**Identificateur de produit****Nom du produit** TiONA® 100, TiONA® 113, TiONA® 121, TiONA® 122, TiONA® 128, TiONA® 134**Synonymes** Dioxyde de titane**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Pigment
Utilisations contre-indiquées Pour utilisation dans des installations industrielles seulement.**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Adresse du fournisseur** Cristal USA Inc.
6752 Baymeadow Drive
Glen Burnie, MD, USA 21060
tele: 410-762-1000
fax: 410-762-1037**Adresse du fabricant** The Gulf Titanium Company Ltd.
Sari Street (in front of Airport Municipality)
Al Rabwah district, P.O. Box 13586
Jeddah 21414, Kingdom of Saudi Arabia
Telephone: +966 012 432 8000

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Adresse de courriel Regulatory.query@cristal.com**Numéro de téléphone d'urgence
24 heures sur 24****Numéro de téléphone en cas
d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****Éléments d'étiquetage****VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE**

Non dangereux

Aspect Poudre **État physique** solide **Odeur** Aucun**Conseils de prudence - Prévention**

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au produit chimique Éviter la création de poussière.

Produits de combustion dangereux Incombustible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter la création de poussière. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Pour les intervenants d'urgence Approach area from upwind. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter la formation de poussière. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matériaux d'emballage Le produit peut être emballé dans un emballage commercial normal, en papier ou en plastic.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	LEMT Alberta	LEMT Colombie-Britannique	TWA - Ontario	LEMT Québec
Dioxyde de titane 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA:	IDLH: 5000 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

		10 mg/m ³ total dust	CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m ³ CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale				
--	--	---------------------------------	--	--	--	--	--

Légende *Légende :*

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation
Extraction to remove dust at its source
Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Vêtement à manches longues. Gants de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Entreposer séparément les vêtements de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide	Aspect	Poudre
Odeur	Aucun	Couleur	blanc
Seuil olfactif	Non applicable		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6 - 10	10g/100ml solution aqueuse
Point de fusion/point de congélation	1830 °C	Point de fusion / intervalle de fusion
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	2972 °C	-
Point d'éclair		Non applicable
Taux d'évaporation		Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)		Non applicable
Limites d'inflammabilité dans l'air		Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable	
Pression de vapeur		Non applicable
Densité de vapeur		Non applicable
Densité	3.7-4.1	-

Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	-
Solubilité dans d'autres solvants	Insoluble dans les solvants courants	-
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Non applicable
Température de décomposition		Non applicable
Viscosité cinématique		Non applicable
Viscosité dynamique		Non applicable
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Aucun connu	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Non applicable
Teneur en COV (%)	Aucun
Densité	~ 4 kg/L
Surface de contact	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<u>Stabilité</u>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<u>Risques de réactions dangereuses</u>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<u>Polymérisation dangereuse</u>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<u>Conditions à éviter</u>	Formation de poussière.
<u>Matières incompatibles</u>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis. Les informations contenues dans cette section sont un résumé des conclusions de l'évaluation de la sécurité chimique réalisée dans le cadre de REACH.
Inhalation	En tant que poussière nuisible, une exposition prolongée au dessus des niveaux recommandés peut provoquer des effets indésirables sur les poumons.
Contact avec les yeux	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau	Le dioxyde de titane ne pénètre pas la peau humaine intacte ou abrasée.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dioxyde de titane 13463-67-7	> 5000 mg/kg (Rat)	-	> 6,82 mg/L (Rat) 4 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Le dioxyde de titane n'a pas été classifié comme étant corrosif ou irritant pour la peau d'après les résultats de test in vivo sur le dioxyde de titane soumis au dossier d'inscription à la soumission conjointe (REACH) de l'Union européenne pour la substance.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le dioxyde de titane n'a pas été classifié comme étant corrosif ou irritant pour les yeux d'après les résultats de test in vivo sur le dioxyde de titane soumis au dossier d'inscription à la soumission conjointe (REACH) de l'Union européenne pour la substance.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Le dioxyde de titane a obtenu des résultats négatifs aux essais in vitro de mutation réverse sur bactéries, de mutation génique sur des cellules de mammifère et de clastogénicité.

Cancérogénicité Le dioxyde de titane est inscrit par le CIRC comme potentiellement cancérogène pour les humains (Groupe 2B). Cette inscription est basée sur une preuve inadéquate de cancérogénicité chez les humains et sur une preuve suffisante sur des animaux de laboratoire. Lors d'études menées sur des rats pendant toute leur vie, il a été constaté que les particules de dioxyde de titane en suspension inhalables causaient de tumeurs du poumon à des concentrations associées à des charges corporelles de particules substantielles et, par conséquent, à des surcharges pulmonaires et à de l'inflammation. Cependant, d'autres animaux de laboratoire, tels que des souris et des hamsters, n'ont pas développé de tumeurs du poumon lors de tests similaires effectués avec du dioxyde de titane. De plus, les études d'épidémiologie sur les humains ne suggèrent pas d'association entre l'exposition professionnelle au dioxyde de titane et les risques de cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Dioxyde de titane 13463-67-7	-	Group 2B	-	X
Silicium amorphe 7631-86-9	-	Group 3	Known	X

Légende

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme*

*OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent*

Toxicité pour la reproduction Le dioxyde de titane n'a pas été classifié comme présentant un danger pour la reproduction d'après les résultats de test in vivo sur le dioxyde de titane soumis au dossier d'inscription à la soumission conjointe (REACH) de l'Union européenne pour la substance.

Toxicité pour le développement Aucun connu.

Tératogénicité Aucun connu.

STOT - exposition unique Le dioxyde de titane n'a pas été classifié compte tenu de l'absence d'effets toxiques significatifs ou graves sur les humains ou sur les animaux de laboratoire après des expositions intenses.

STOT - exposition répétée Les expositions répétées par inhalation chez les rats à des poussières peu solubles telles que du dioxyde de titane mènent à un profil d'effets pulmonaires, y compris de l'inflammation et de la fibrose, qui sont observés chez d'autres espèces de rongeurs, des primates non humains ou des humains dans des conditions similaires. Par conséquent, le dioxyde de titane n'est pas classifiable pour les expositions répétées.

Risque d'aspiration Non applicable.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin	No
Écotoxicité	Le dioxyde de titane présente une toxicité relativement faible pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradation	Le dioxyde de titane est persistant et ne se bioaccumule pas. Ne se biodégrade pas facilement.
Bioaccumulation	LA SUBSTANCE NE SE BIOACCUMULE PAS.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant. Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	
Nom officiel d'expédition	Non réglementé
Polluant marin	No
TMD	
Nom officiel d'expédition	Non réglementé
MEX	
Nom officiel d'expédition	Non réglementé
OACI (air)	
Nom officiel d'expédition	Non réglementé
IATA	
Nom officiel d'expédition	Non réglementé
IMDG	
Nom officiel d'expédition	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)

AICS Est conforme à (aux)
NZIoC Est conforme à (aux)
TCSI Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

NZIC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

TCSI - Inventaire des substances chimiques de Taiwan

Règlements nationaux

Nom chimique	Classe de dangers du SIMDUT
Dioxyde de titane - 13463-67-7	1
Silicium amorphe - 7631-86-9	1
Aluminium hydroxide - 21645-51-2	1
Secret commercial -	1
Zirconium dioxide - 1314-23-4	1

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparée par Département de la gestion des produits
Date d'émission 15-mai-2009
Date de révision 09-janv.-2019
Note de révision Sections de la FS mises à jour, 15, (International Inventories)
Autres informations Ce produit est un pigment destiné à un usage industriel. Ce produit n'est pas destiné à un usage cosmétique, pharmaceutique ou médical. Cristal ne vendra pas sciemment un produit utilisé dans ces applications

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique